

# Savign'infos 2022



**17 Juin**

**Mairie de Savigny le Sec**

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine  
DEMOUGEOT Sylvie  
DOUVIER Jean-Christian  
GREBILLE Pierre-Jean  
MARQUIE-JACQUIN Aurore  
PELLICOLI Joachim  
PORCHERET Gérard  
ROGER Jean-François  
de SAINT-ALBIN Philippe  
SICCARDI Martine  
SUDRE Julie  
THOUVENIN Hélène  
ROGER Jean-François

Absents excusés :

MUNAROLO Catherine pouvoir à PELLICOLI Joachim  
SAUVAIN Marie-Françoise pouvoir à BENINCA Catherine

Secrétaire de séance : PELLICOLI Joachim



03 80 35 75 79  
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

## Gestion courante

### Renouvellement contrat ATSEM et agent technique

Trois contrats sont à renouveler pour les agents municipaux :

- Monsieur Christophe ZIMMER est agent technique chargé de l'entretien de la commune.
- Madame Martine HERVEY est ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles) sur le temps complet scolaire.
- Madame Isabelle QUILLIEN occupe la fonction d'ATSEM le matin et cumule les heures de ménage de l'école maternelle.



Le conseil municipal valide le renouvellement des contrats de ces trois agents pour un an et ajuste leur rémunération selon les dernières revalorisations des indices de la fonction publique territoriale.

### Adhésion à l'association "villes amies des aînés"



L'association « Villes amies des aînés » a pour objectif d'aider à gérer divers aménagements ou services pour favoriser la vie des aînés. Cette aide est apportée de différentes façons. La première étant la mise en relation des différentes communes adhérentes afin de favoriser les retours d'expérience. L'association a identifié 8 grands thèmes (Bâtiments, mobilité, communication, ...) qui peuvent être travaillés par les villes en fonction de leur contexte et de leur rythme.



Cette association a été rejointe par 215 villes francophones. Chaque ville ou village pèse le même poids dans l'association, ce qui permet d'orienter les enjeux sans être sous l'influence des grandes métropoles adhérentes.

La cotisation annuelle est fixée en fonction du nombre d'habitant soit 130€ pour notre commune.

Compte tenu des projets en cours et à venir (résidence sénior, salle multigénérationnelle, transport des aînés...) le conseil municipal se prononce favorablement pour adhérer à l'association « Villes Amies des Aînés ».

### Travaux voirie

En septembre dernier, une délibération avait été prise pour envisager des travaux de voirie et solliciter une demande de subvention au Conseil départemental. Sur un montant de près de 40 000 €, une aide financière de 11 000 € a été accordée. :

Les travaux prévus concernent :

- La petite impasse qui débouche au carrefour de la rue de la Mare et du chemin d'Epagny (revêtement de la voirie par une couche d'enrobé et réalisation d'une tranchée drainante afin d'éviter les trop grands ruissellements lors des orages).
- L'entrée du parking (revêtement en enrobé et aménagement afin de diriger les eaux pluviales sur les côtés).
- Mise en place de chicanes définitives sur le dessus de la rue de la Mare.

## Aménagement des jeux

La livraison des premiers éléments devrait intervenir dans les semaines à venir. Dès le début des travaux, fin juillet, l'espace de jeux sera inaccessible le temps de mettre en place les nouvelles structures.

La pose de la pyramide nécessite des travaux de terrassement qui seront réalisés par la société COLAS. La pose de celle-ci interviendra début août par une société spécialisée.

# Finances

## Modification budgétaire

Afin d'honorer une facture pour l'installation de l'éclairage public du lotissement du clos des vergers, d'un montant de 28 380€, il est nécessaire de procéder à une décision modificative budgétaire afin d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement de cette prestation.

- Réduction de 15 000€ sur le compte 21
- Augmentation de 15 000€ sur le compte 204



Le conseil municipal se prononce favorable à ce mouvement comptable.

## Résidence sénior

Lors de la réunion de concertation du début de chantier avec l'ensemble des entreprises qui doivent intervenir, un nouveau planning a été élaboré. Les travaux commenceront le 18 juillet pour se poursuivre jusqu'au 31 août 2023.

## Nouvelle Mairie

Nous avons reçu les accords de subvention suivants :

- 30 000€ du Conseil Départemental
- 110 000€ de la DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux)

# Informations

## Conseil d'école

Le conseil d'école élémentaire s'est tenu à Epagny. Les effectifs pour la rentrée 2022/2023 sont stables (81 – 82 élèves). Ceux-ci seront répartis sur les 4 classes (3 à Savigny et 1 à Epagny). La répartition moyenne par classe sera de 21 élèves, ce qui donne un cadre d'apprentissage tout à fait convenable.

Des changements sont prévus dans l'équipe enseignante.

Mme DEVILLARD prendra sa retraite à l'issue de cette année scolaire. Elle exerçait depuis 1992 au sein de l'école communale. La municipalité remercie chaleureusement Mme DEVILLARD pour ces 30 années passées à enseigner à de nombreux enfants des communes d'Epagny et de Savigny-le-Sec. Madame BAVAY est nommée sur le poste libéré.

Mme GEFFROY, titulaire remplaçante, qui intervenait à Epagny partira pour de nouvelles missions à la rentrée. Elle sera remplacée par Mme PETIT. Mmes LASSERTEUX et GREBILLE restent en poste. Monsieur JACQUET assurera une journée par semaine la décharge de direction.

## Dons au CHU

Au cours de ces dernières années, la Commune et l'association « l'Amicale de Savigny en Dijonnais » ont fait des dons au CHU. Ces dons ont été mentionnés dans une revue éditée par le CHU dans laquelle est expliquée l'utilisation des fonds collectés.

## Travaux routes départementales

Une seconde couche de matériaux sera déposée sur la RD 107 A (route de Messigny) au cours de la journée du mardi 28 juin si les conditions le permettent. Une circulation en alternat gérée par des feux tricolores sera mise en place. Pour le moment la portion de cette voirie en cours de réfection est limitée à une vitesse de 70 km/h. Il est nécessaire de la respecter afin d'éviter des dérapages et la projection de gravillons.

Des travaux sont prévus le mardi 12 juillet sur la RD 903 bis (voie de contournement) au niveau d'Epagny. Une déviation sera mise en place en faisant sortir les véhicules sur l'échangeur de la route de Marsannay-le-Bois en passant par notre village pour rejoindre Is-sur-Tille.

## Aboiements chiens

De nombreuses plaintes arrivent à la mairie concernant des aboiements de chien intempestifs. Il est demandé aux propriétaires d'être vigilants sur ces nuisances sonores.

# Manifestations et activités

## Fête de la musique

Elle s'est déroulée dans un très bon esprit convivial en présence de très nombreux spectateurs. La municipalité remercie toutes les personnes bénévoles qui ont organisé et préparé cette manifestation et les groupes de musiciens pour la qualité de leur prestation et l'animation apportée.



## Information autour des drones

Une personne s'est proposée de faire une démonstration et répondre aux différentes questions gravitant autour de l'utilisation des drones. Pour ce faire, il se propose de venir faire une démonstration le **jeudi 30 juin à 18h00** autour de la salle des fêtes. Les appareils utilisés seront équipés de caméras.

## Spectacle de l'école primaire

L'école primaire présentera le spectacle de fin d'année le vendredi 1<sup>er</sup> juillet sous la halle.

## Fête Nationale : 13 juillet / 14 juillet

Le 13 au soir, le comité des fêtes organise un repas champêtre suivi d'une soirée dansante avec un DJ. Les enfants seront invités à participer au défilé aux lampions. Le lendemain, après une cérémonie au monument aux morts, différents jeux seront proposés. La journée se terminera par un apéritif offert à tous. Des précisions sur l'organisation définitive vous seront communiquées ultérieurement.

**Prochain conseil municipal**

**Date à définir**